

TITRE PROFESSIONNEL

GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL



OBJECTIFS

Le **titre professionnel Gestionnaire comptable et fiscal** vous permet de vous former au métier de gestionnaire comptable et fiscal. Ce titre professionnel est délivré par le Ministère du Travail et reconnu par l'Etat. Il vous permettra d'obtenir un **titre RNCP de niveau 5** (exniveau III) (Bac +2).

Le gestionnaire comptable et fiscal est le garant de la santé financière de l'entreprise. Il produit les documents officiels fiscaux et sociaux (TVA, URSSAF, ASSEDIC...) et participe à l'élaboration de la stratégie financière en étroite collaboration avec la Direction. Le gestionnaire comptable et fiscal coordonne l'ensemble des flux financiers de l'entreprise.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SONT DECLINES EN 3CCP ET EN3 MODULES OPTIONNELS :

- CCP 1 Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels.
- CCP 2 Etablir et contrôler les déclarations fiscales.
- CCP 3 Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise
- Acquérir les bases et les fondamentaux du management d'une petite équipe
- TRE
- Communication

LES COMPETENCES DEVELOPPEES

Une fois diplômé, le gestionnaire comptable et fiscal peut avoir les responsabilités suivantes

- L'établissement de la comptabilité de l'entreprise
- La gestion de la paie
- La réalisation des bilans comptables
- La préparation des budgets prévisionnels
- La veille sur les normes et lois françaises et européennes

CONTENU DE LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES :

INTITULE	DESSCRIPTIF
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31677 - Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'arrêté des comptes : Les contrôles et la pertinence des soldes comptables. Le suivi des immobilisations et les amortissements. Les dépréciations et les provisions. Les ajustements à opérer sur les comptes de charges et produits. - Réviser et présenter les comptes annuels : La révision des comptes selon les cycles d'activité La présentation des documents de synthèse

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31677 - Etablir et contrôler les déclarations fiscales	Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques. Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles. - Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques :
INTITULE	DESCRIPTIF
	Le champ d'application de la TVA Exigibilité et déductibilité - Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles : Le bénéfice imposable Les réintégrations fiscales Les déductions fiscales Le calcul de l'impôt sur les sociétés. - Établir et contrôler les déclarations fiscales La transmission de la liasse fiscale
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31677 - Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise	- Analyser les états de synthèse : Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) La capacité d'autofinancement (CAF) Le risque d'exploitation Le bilan fonctionnel Le tableau de financement Le tableau des flux de trésorerie - - Établir les prévisions financières : La collecte des éléments de prévisions économiques internes et externes L'établissement des budgets des principales fonctions de l'entreprise. L'établissement et le suivi du budget détaillé de trésorerie. L'établissement du compte de résultat prévisionnel. L'établissement du bilan prévisionnel L'élaboration du plan de financement. Le calcul de la rentabilité d'investissement. Contrôle des ventes et des marges. Ecart global sur ventes

* Contenu pouvant évoluer en fonction des modifications du référentiel ou du programme

Validité des composantes acquises : illimitée

MODULES OPTIONNELS

Module 1 : Management des équipes

Séquence 1 : Diriger et animer une équipe réduite

Séquence 2 : Etude des comportements et gestion des conflits

Module 2 : Techniques de recherche d'emploi

Séquence 3 : Méthodologie CV et lettre de motivation Séquence 4 :

Préparation à un entretien + Simulation

Module 3 : Communication

Séquence 5 : La communication verbale et non verbale Séquence 6 :

Gestion du stress

Séquence 7 : Communiquer avec aisance à l'oral comme à l'écrit

PUBLIC & PRE-REQUIS

PUBLIC CONCERNE : Demandeur(se) d'emploi ou salarié(e) souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle. Acquérir, compléter, ou certifier les compétences au métier de gestionnaire comptable et fiscal

PRE REQUIS : La **formation gestionnaire comptable et fiscal** est accessible aux candidats issus au minimum d'une terminale complète ou d'études supérieures dans les filières commerciale, comptabilité, gestion ou ressources humaines.

Cette formation professionnelle s'adresse également aux salariés d'entreprises des mêmes secteurs souhaitant évoluer ou se reconvertir dans cette branche professionnelle. Une bonne culture économique et sociale est également un plus pour le suivi des cours de la formation gestionnaire comptable et fiscal.

NOTRE PLUS-VALUE

- Des modules complémentaires comme « technique et recherche d'emploi », « Management », « Ecrits professionnels ».
- Formation éligible aux CPF.
- Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, formation continue.

MODALITES

LIEU : METZ et NANCY

PLACES DISPONIBLES :15

DUREE DE LA FORMATION :

En alternance :

470 heures en centre (sans option)

560 heures en centre (avec option)

840 heures en entreprise

A NOTER

Formation éligible au compte personnel de formation Code CPF : 287270

MODALITES DE VALIDATION

L'ensemble des modules permet d'accéder au TITRE PROFESSIONNEL de niveau 5 (Bac+2) La certification partielle est possible

2 jours d'épreuves : un examen écrit et un oral face à un jury de professionnels. (évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation, entretien final)

CONTACT INFOS

Email : c-heulard.aflor@outlook.fr

PROCHAINES SESSIONS

Le 30 janvier 2020

Le 7 septembre 2020

FINANCEMENT

Vous souhaitez suivre une formation mais ne savez pas comment la financer ?

Quelle que soit votre situation professionnelle, un ou plusieurs dispositifs de financement existe(nt) pour prendre en charge votre projet de formation et booster votre carrière professionnelle. Si vous souhaitez de plus amples informations ou simplement vous faire accompagner dans le montage de votre dossier de financement, contactez nos conseillers pédagogiques.

CODES D'IDENTIFICATION

Code ROME : M1203

Code NSF : 314 t

Code CPF : 287270

Formacode : 32663